



Mon voisin a crépi une partie de ma facade

Par **audrey3940**, le **15/01/2008** à **12:12**

Bonjour, j'ai achetée une maison à rénover il y a 3 ans. ma maison est mitoyenne d'un côté; cette demeure a été achetée cette année et rénovée pour devenir des appartements. or, cette semaine une entreprise est venue crépir cette maison mais a également crépi une partie de ma facade arrière. J'ai demandée à l'entrepreneur de décrépir car il y avait erreur, et depuis ils ont enlevé l'échaffaudage : donc ce ne sera pas fait. de plus en me renseignant en mairie, ces personnes n'ont même pas fait de permis de construire alors qu'ils ont surelevé la facade. heureusement pour moi j'ai eu l'idée de prendre des photos avant pendant et après travaux. quels sont mes recours, qui dois-je contacter, quels sont mes droits merci